

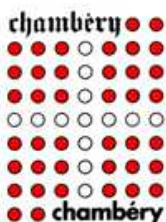
CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE
CHAMBÈRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



Championnat de France Universitaire
d'escalade

27-28 Mars 07

Annecy Chambéry



ANNECY-LE-VIEUX



Rhône-Alpes Région

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÉRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



**A tous les étudiants sélectionnés au championnat de France Universitaire
d'ESCALADE,**

Paris, le 28 février 2007

Cher(e) Ami(e),

Suite aux excellents résultats que vous venez d'obtenir aux championnats qualificatifs pour le championnat de France, j'ai le plaisir de vous informer de votre qualification et vous adresse toutes mes félicitations.

**Le championnat de France Universitaire d'escalade se déroulera :
Les mardi 27 et mercredi 28 mars 2007
Sur les sites de Chambéry et d'Annecy**

- Chambéry

Salle Dévers
242 rue François Guise
73000 Chambéry

- Annecy

Salle des Glaisins
6, Rue de la Frasse,
Annecy-le-Vieux

L'accueil des participants se fera aux Balcons du Lac, 1487 Route de Cessenaz
74320 SEVRIER

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à votre participation dans le dossier ci-joint.

Je vous souhaite un agréable séjour.

Jean-Loup Miguet
Directeur Régional
Chargé de Mission Escalade

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÈRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



Confirmation de participation

Date limite de retour le 13 mars 2007

à l'adresse suivante : CR Sport U Grenoble
430 – Allée de la Passerelle
38406 Saint Martin d'Hères

Je soussigné(e), (nom et prénom) : _____ Sexe(F/M) : _____

N° de licence FF Sport U : _____

Association Sportive : _____

Académie : _____

Veillez cocher la case correspondante :

- PARTICIPERA
- NE PARTICIPERA PAS au championnat de France Universitaire d'Escalade
- NE DESIRE PAS DE RESTAURATION
- DESIRE LA RESTAURATION (JOINDRE LA FICHE DE RESERVATION)

Fait à _____ le ____/____/2007

Signature

TRANSPORT

Mode de transport utilisé : VOITURE MINIBUS SNCF

Arrivée Annecy le _____ à ____H____

N° de téléphone : ____/____/____/____/____/____

Utilisation du transport collectif du mardi pour Chambéry:

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÉRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



RESTAURATION – HEBERGEMENT

Les Balcons du Lac d'Annecy
1487 Rte de Cessenaz
74320 SEVRIER
Tél : 04/50/52/61/51
Fax : 04/50/52/49/88
Mail : balcons@village-vacances.com
Site : village-vacances.com

Lors de la réservation des hébergements aux Balcons du Lac,

un chèque de caution d'un montant de 100 Euros

vous sera demandé en même tant que le chèque de règlement (caution en cas de dégradation dans les chambres). Il vous sera restitué lors de votre départ.

Si vous désirez réserver des chambres **Aux Balcons du Lac d'Annecy**, nous vous demandons de le faire directement auprès du CRSU de Grenoble (voir fiche ci-dessous). Les déplacements sur Chambéry pour la journée du mardi se feront uniquement au départ « **Des Balcons du Lac d'Annecy** ».

Il n'y a cependant pas de caractère obligatoire concernant l'hébergement.

Site de : <http://www.lac-annecy.com>



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÈRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



RESTAURATION - HERBERGEMENT

TARIFS

Du lundi 26/03 au mardi matin - 35 € - Hébergement (Chambre de 2 personnes) - Repas du lundi soir - P. Déjeuner du mardi matin -	Nombre de personnes : X 35 euros=
- Panier repas du Mardi midi à 5 euros	Nombre de paniers X 5 euros =
Du mardi soir au mercredi midi - 45 € - Hébergement (Chambre de 2 personnes) - Repas + Soirée - P. Déjeuner du mercredi matin Panier repas du mercredi midi	Nombre de personnes : X 45 euros =
TOTAL euros

Régime spécifique (sans porc), indiquez le nombre de repas :

A.S :

Nom et prénom du responsable :

Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

**AUCUNE RESERVATION NE SERA EFFECTUEE SANS REGLEMENT
CHEQUE A LIBELLER A L'ORDRE DU CRSU GRENOBLE**

Pour les étudiants qui choisiront un hébergement autre que « Les balcons du Lac », et qui désirent assister au repas et à la soirée du mardi le prix sera de 15,50 euros.

Nombre de personnes pour la soirée du mardi

.... X 15.50 euros = _____

**La fiche de restauration est à retourner, accompagnée du règlement,
impérativement avant le 13 Mars 2007.**

CR Sport de Grenoble – 430 allée de la Passerelle – 38406 Saint Martin d'Hères
Tél : 04.76.82.76.67 – fax : 04.76.82.44.12 – mail : crsu-sport@ujf-grenoble.fr – site : www.sport-u-grenoble.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÉRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



PROGRAMME

LUNDI 26 MARS 2007

Accueil de 18h à 21h au Balcons du Lac (1487 Rte de Cessenaz 74320 SEVRIER) pour ceux qui arrivent la veille de la compétition.

- Vérification des licences des cartes d'étudiants et des règlements

MARDI 27 MARS 2007

Epreuve de blocs

- ✓ **7H30** Départ en bus des Balcons du Lac
- ✓ **8h30 – 9h30** Pointage à la salle Dévers à Chambéry (242 Rte François Guise – 73000 Chambéry)

- Vérification des licences des cartes d'étudiants et des règlements financiers pour ceux qui arrivent le jour même

- ✓ **9h30** Réunion technique
- ✓ **10h** Premiers départs
- ✓ **10h - 13h** Qualifications Garçons
- ✓ **13h - 16h** Qualifications Filles
- ✓ **17h** Finales : 10 garçons et 10 filles (4 blocks)
- ✓ **18h** Retour sur Annecy (les Balcons du Lac)
- ✓ **20h30** Repas et soirée

MERCREDI 28 MARS 2007

Epreuve de difficulté

- ✓ **8h** Ouverture de la salle des Glaisins à Annecy (6 rue de la Frasse, Annecy-Le-Vieux)
- ✓ **9h – 14h** Qualifications (filles et garçons) : 3 voies
- ✓ **15h** Finales : 12 filles et 12 garçons (1 voie)
- ✓ **16h** Proclamation des résultats et remise des prix

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÉRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



REGLEMENT

Article 1 : organisation

Le Championnat se déroulera sous la forme d' un combiné de 2 épreuves : une de blocs + une de difficulté.

Il se déroulera en 2 phases, sur 2 sites différents

1-1 Epreuve de blocs (27/03/07 à Chambéry) composée d' une phase qualificative sous forme d' un contest et d' une phase finale.

1-2 Epreuve de difficulté (28/03/07 à Annecy le Vieux) composée d' une phase qualificative et d' une finale avec, éventuellement, une super finale. Les phases qualificatives seront « flash » et les finales « à vue ».

Article 2 : mode de classement

2-1 Epreuve de blocs

Classement phase qualificative : ***tous les blocs valent initialement 1000pts qui sont ensuite divisés par le nombre de réussites . Le classement se fait aux points accumulés dans les différents blocs par ordre décroissant.***

Classement phase finale : le nombre de passages réussis, par ordre **décroissant** ; la somme des essais pour réussir les passages, par ordre **croissant** ; la prise la plus haute du bloc valorisée, tenue ou touchée ; la somme des essais pour valoriser, tenir ou toucher la prise la plus haute du bloc , par ordre **croissant**.

En cas d'égalité au classement final, prise en compte des points obtenus en phase qualificative

2-2 Epreuve de difficulté

La phase de qualification s'effectue en formule « flash » avec 3 voies par catégorie ; la phase finale s'effectue « à vue ». 12 grimpeurs/euses sont qualifiés en finales

Classement phase qualificative : addition des classements dans les voies (rang voie 1 + rang voie 2 + rang voie 3) .

Classement phase finale : voie sortie ; hauteur la plus élevée atteinte dans la voie

En cas d'égalité au classement final, prise en compte des points obtenus en phase qualificative

Le classement final sera réalisé par addition des places obtenues pour chacune des 2 épreuves. En cas d' égalité entre 2 ou plusieurs concurrents, on privilégiera la meilleure place obtenue dans l' une des 2 épreuves (ex : un grimpeur ayant obtenu les places 1 et 3 sera classé devant le grimpeur placé en 2 et 2) ;

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÈRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



en cas d'égalité complète à la 1^{ère} place (Classement 1 et 3 / Classement 3 et 1), les grimpeurs concernés seront départagés dans une voie de « super » finale .

Article 3 : quotas entre chaque tour

En cas d' ex-æquo, il sera retenu pour la phase suivante, le plus grand quota.

Epreuve de blocs : à l' issue des qualifications, 10 grimpeurs/euses sont qualifiés/ées en finales

Epreuve de difficulté : à l'issue des qualifications, 12 grimpeurs/euses sont qualifiés/ées en finale

Article 4 : déroulement des épreuves

4-1 Epreuve de blocs

Phase de qualification : ***3 heures de temps de compétition par catégorie pour 30 blocs ouverts***

Phase finale : 4 blocs à réaliser selon la formule suivante : tous les grimpeurs lisent le bloc en même temps ; les grimpeurs disposent de 4 essais/bloc et passent par ordre décroissant du classement des qualifications. Tous les grimpeurs passent pour l'essai 1 puis 2, 3 et 4 (selon les réussites et échecs).

Alternance entre blocs masculins et féminins

4-2 Epreuve de difficulté

Phase de qualification : chaque compétiteur aura à réaliser 3 voies avec 6mn d' escalade puis 15mn de récupération entre les voies

Phase finale : chaque compétiteur aura à réaliser 1 voie avec 12mn d'escalade (*idem en cas de « super » finale*)

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÈRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ACCES AUX SITES

Les Balcons du Lac d'Annecy
1487 Rte de Cessenaz
74320 SEVRIER
Tél : 04/50/52/61/51
Fax : 04/50/52/49/88
Mail : balcons@village-vacances.com
Site : www.village-vacances.com

Salle d'Escalade Dévers
Dans la ZA du grand Verger : 242 Rue François Guise – 73000 Chambéry
04/79/68/82/72
Plan ci-dessous :



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE D'ESCALADE CHAMBÈRY-ANNECY 27 ET 28 MARS 2007



Salle des Glaisins à Annecy (6 rue de la Frasse)

Plan ci-dessous :

